UN FONDS POUR AGIR
ENSEMBLE

Fonds de dotation
85 bd de Port Royal 75013 Paris

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 3 NOVEMBRE 2026**

Le 3 novembre 2026

Le Conseil d'administration du fonds de dotation a pris les décisions suivantes à l'initiative de son Président, Monsieur Eric Vallat, sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation des comptes 2025 ;
2. Pouvoirs en vue des formalités.

## 1. APPROBATION DES COMPTES 2025

Le Conseil, connaissance prise du rapport du Président et de celui du Commissaire aux comptes, daté du 27 mai 2026, sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025, approuve à l'unanimité ces comptes.

Il approuve également, à l'unanimité, les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans le rapport d'activité.

A l'unanimité, il donne enfin quitus au bureau et le remercie pour sa gestion au cours de l'exercice 2025.

## 2. POUVOIRS EN VUE DES FORMALITES

Le Conseil d'administration délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par l'ensemble des membres.

**Signature**

**Monsieur Eric Vallat**, président du conseil d'administration

**Madame Elsa Malhomme**, secrétaire général du conseil d'administration

**Madame Stéphanie de Courtois d'Arcollières**, administrateur

**Monsieur Frédéric de Courtois d'Arcollières**, administrateur

**Madame Nadège Fougeras**, administrateur

**Monsieur Thibaut Fougeras**, administrateur

**Monsieur Matthieu Jacquillat,** administrateur

**Madame Nathalie Jacquillat,** administrateur

**Madame Pauline Le Barrois d'Orgeval**, administrateur

**Monsieur Lucas Le Barrois d'Orgeval**, administrateur

**Monsieur Laurent Malhomme**, administrateur

**Madame Séverine Pin**, administrateur

**Monsieur Antoine Pin**, administrateur

**Madame Marie-Claude Seguin**, trésorier

**Monsieur Pierre-Louis Seguin**, administrateur

**Madame Marie-Lorraine Vallat**, administrateur